



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{er} JUIN 2015

Ordre du jour :

- 1-**Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2014.
- 2-**Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2014.
- 3-**Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2014.
- 4-**Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2014.
- 5-**Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2014.
- 6-**Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2014.
- 7-**Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2014
- 8-**Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2014.
- 9-**Ratification des opérations intergroupes effectuées en 2014 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- 10-**Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2014.
- 11-**Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2014.
- 12-**Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société.
- 13-**Approbation de la conclusion d'emprunts.
- 14-**Désignation d'un nouvel administrateur et renouvellement de mandat.
- 15-**Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue régulièrement le **lundi 1^{er} juin 2015** à **10 heures 30 minutes** à l'hôtel Sheraton, Tunis sur convocation du conseil d'administration conformément à l'article 276 du code des sociétés commerciales et aux statuts de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société Magasin Général et du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2014 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de la Société Magasin Général et aux états financiers consolidés du Groupe Magasin Général, arrêtés au 31/12/2014, l'assemblée générale ordinaire décide :

-d'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2014 et les états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2014 ;

-et d'approuver sans réserve le rapport de gestion du Groupe Magasin Général relatif à l'exercice 2014 et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de donner quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2014.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

QUATRIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide de répartir comme suit les résultats de l'exercice 2014 :

Rubrique	Montant
Résultat de l'exercice 2014	7 097 687
Résultat reporté des exercices antérieurs	- 4 979 253
Autres compléments d'apport affectés en résultat reporté	1 800 000
Total Bénéfice à affecter	3 918 434
Affectation en réserve légale	-195 922
Bénéfice distribuable	3 722 512
Dividendes à distribuer à raison de 0,300 DT par action	-3 444 375

Reliquat résultat reporté après affectation	278 137
--	----------------

Cette affectation se traduit par la distribution d'un dividende de 0,300 DT par action soit 30% du nominal des actions.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 30 juin 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire ratifie les opérations intergroupe effectuées en 2014 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales telles qu'elles sont autorisées par le conseil d'administration et mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes .

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des administrateurs à 60.000 DT au titre de l'exercice 2014, à raison de 5000 DT par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant de la rémunération des membres du comité permanent d'audit à 30.000 DT au titre de l'exercice 2014, à raison de 7500 DT par membre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire reconduit son autorisation au conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société, dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au conseil d'administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins values pouvant être constatées.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve l'emprunt d'un montant de 20 MDT destiné au financement des investissements de l'exercice 2015 ainsi que l'engagement des crédits de gestion totalisant la somme en principal de 63 MDT.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire renouvelle pour une période de trois ans les mandats d'administrateur de monsieur Philippe SAUDO et de la Société New Corp. Ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur l'exercice 2017.

Suite à la démission de monsieur Said AIDI, l'assemblée générale ordinaire décide de désigner monsieur Ahmed BEN GHAZI, nouvel administrateur, pour le reste du mandat de son prédécesseur, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

ONZIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication prévues par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés



Bilan après affectation du résultat de l'exercice 2014

(Selon PV de l'AGO du 01 Juin 2015 ayant approuvé les états financiers arrêtés au 31/12/2014)

BILAN					
Actifs	31-déc		Capitaux Propres et Passifs	31-déc	
	2014	2013		2014	2013
Actifs non courants					
Actifs immobilisés					
Immobilisations incorporelles	12 303 411	9 984 509	Capital social	11 481 250	11 481 250
- amortissements immobilisations incorporelles	-5 330 687	-3 920 329	Réserves	42 186 375	41 814 415
Immobilisations incorporelles nettes	6 972 724	6 064 180	Actions propres	-432 570	-432 570
			Autres compléments d'apport	612 494	2 412 494
Immobilisations corporelles	182 787 869	160 116 966	Résultats reportés	278 137	-4 979 252
- amortissements immobilisations corporelles	-60 629 212	-46 456 974			
Immobilisations corporelles nettes	122 158 657	113 659 992	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	54 125 686	50 296 337
Immobilisations financières	105 938 197	103 694 724	Amortissements dérogatoires	52 031	52 031
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières	-399 562	-399 562	Résultat de l'exercice		
Immobilisations financières nettes	105 538 635	103 295 162	Total des capitaux propres après résultat de l'exercice	54 177 717	50 348 368
Total des actifs immobilisés	234 670 016	223 019 334			
Autres actifs non courants	80 449	-	Passifs		
Total des actifs non courants	234 750 465	223 019 334	Passifs non courants		
Actifs courants					
Stocks	71 577 265	50 004 365	Emprunts et dettes assimilées	107 838 238	105 949 286
-Provision pour dépréciation des stocks	-4 809 404	-3 398 051	Provisions pour risques et charges	3 413 769	2 826 969
Stocks nets	66 767 861	46 606 314	Dépôts et cautionnements reçus	22 402	7 402
Clients et comptes rattachés	24 511 012	25 576 575	Total des passifs non courants	111 274 409	108 783 657
-Provision pour créances douteuses	-8 278 923	-7 909 272			
Clients et comptes rattachés nets	16 232 089	17 667 303	Passifs courants		
Autres actifs courants	30 418 844	25 397 724	Fournisseurs et comptes rattachés	190 465 039	149 422 510
Provisions pour dépréciations des actifs courants	-2 991 567	-2 779 759	Autres passifs courants	26 934 407	17 096 881
Autres actifs courants nets	27 427 277	22 617 965	Concours bancaires et autres passifs financiers	42 860 626	48 872 114
Placements et autres actifs financiers	67 028 972	43 145 539	Total des passifs courants	260 260 072	215 391 505
Liquidités et équivalents de liquidités	13 505 534	21 467 074			
Total des actifs courants	190 961 733	151 504 195	Total des passifs	371 534 481	324 175 162
Total des actifs	425 712 198	374 523 529	Total des capitaux propres et des passifs	425 712 198	374 523 529



Evolution des capitaux propres après affectation du résultat 2014

Libellé	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour fonds social	Intérêts courus sur fonds social	Actions propres	Autres compléments d'apports	Résultats reportés	Amortissements dérogatoires	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2013	11 481 250	835 000	35 718 750	2 903 999	1 655 413	701 253	(432 570)	2 412 494	(9 781 020)	52 031	4 801 768	50 348 367
- Dons sur fond social					(31 170)							(31 170)
- Intérêts sur fond social						207 208						207 208
- Actions propres							-					-
- Résultat de la période									4 801 768		(4 801 768)	-
- Résultat sur cessions actions propres								-				-
Résultat de la période											7 097 687	7 097 687
Affectation du résultat 2014 (AGO du 01 Juin 2015)		195 922						(1 800 000)	5 257 390		(7 097 687)	(3 444 375)*
Capitaux propres au 31/12/2014	11 481 250	1 030 922	35 718 750	2 903 999	1 624 243	908 461	(432 570)	612 494	278 137	52 031	(0)	54 177 717

*Il s'agit des dividendes à distribuer



LES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 01 JUIN 2015

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue régulièrement le **lundi 1^{er} juin 2015 à 10 heures 30 minutes** à l'hôtel Sheraton, Tunis sur convocation du conseil d'administration conformément à l'article 276 du code des sociétés commerciales et aux statuts de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents
DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société Magasin Général et du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2014 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de la Société Magasin Général et aux états financiers consolidés du Groupe Magasin Général, arrêtés au 31/12/2014, l'assemblée générale ordinaire décide :

-d'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2014 et les états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2014 ;

-et d'approuver sans réserve le rapport de gestion du Groupe Magasin Général relatif à l'exercice 2014 et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents
TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de donner quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2014.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents
QUATRIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide de répartir comme suit les résultats de l'exercice 2014 :

Rubrique	Montant
Résultat de l'exercice 2014	7 097 687
Résultat reporté des exercices antérieurs	- 4 979 253
Autres compléments d'apport affectés en résultat reporté	1 800 000
Total Bénéfice à affecter	3 918 434
Affectation en réserve légale	-195 922
Bénéfice distribuable	3 722 512
Dividendes à distribuer à raison de 0,300 DT par action	-3 444 375
Reliquat résultat reporté après affectation du résultat	278 137

Cette affectation se traduit par la distribution d'un dividende de 0,300 DT par action soit 30% du nominal des actions.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 30 Juin 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire ratifie les opérations intergroupe effectuées en 2014 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales telles qu'elles sont autorisées par le conseil d'administration et mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes .

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents
SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des administrateurs à 60 000 DT au titre de l'exercice 2014, à raison de 5 000 DT par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents
SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant de la rémunération des membres du comité permanent d'audit à 30 000 DT au titre de l'exercice 2014, à raison de 7 500 DT par membre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents
HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire reconduit son autorisation au conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société , dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au conseil d'administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins values pouvant être constatées.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve l'emprunt d'un montant de 20 MDT destiné au financement des investissements de l'exercice 2015 ainsi que l'engagement des crédits de gestion totalisant la somme en principal de 63 MDT.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents
DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire renouvelle pour une période de trois ans les mandats d'administrateur de monsieur Philippe SAUDO et de la Société New Corp.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur l'exercice 2017.Suite à la démission de monsieur Said AIDI, l'assemblée générale ordinaire décide de désigner monsieur Ahmed BEN GHAZI, nouvel administrateur, pour le reste du mandat de son prédécesseur, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents
ONZIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication prévues par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

SOCIETE MAGASIN GENERAL S.A.

28 Rue Kamel Ataturk – 1023 Tunis

